

STAGE PRÉPARANT AU DIPLÔME DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION ADAPTÉE ET SPÉCIALISÉE (D.D.E.E.A.S.)

- ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 -

Le dossier ci-joint devra être retourné à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Oise, Division de la Logistique, des Finances et de la Formation, par la voie hiérarchique et accompagné d'une lettre de motivation, pour le **vendredi 10 janvier 2014, délai de rigueur.**

ANNEXE 1

ENGAGEMENT

Je soussigné(e),, m'engage :

- 1) à me présenter aux épreuves de l'examen de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée à l'issue de l'année de stage,
- 2) à accepter, à compter de la rentrée scolaire suivant le succès à l'examen, un poste de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée ou de directeur adjoint chargé de S.E.G.P.A. annexée à un collège, vacant dans l'Académie.

À, le

Signature :

ANNEXE 2

FICHE INDIVIDUELLE DU CANDIDAT

Académie de :
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de :

Mme – M. (rayer la mention inutile) NOM : Prénom :
Né (e) le :
Adresse personnelle :
Téléphone :

Établissement d'exercice :
Fonctions exercées :
Ancienneté des services :
- au 1^{er} septembre 2014 :
- dans l'adaptation scolaire et la scolarisation des enfants handicapés, au 1^{er} septembre 2014 :

Baccalauréat et autres diplômes universitaires (préciser les dates d'obtention) :
-
-
Certificats ou diplômes obtenus au titre de l'A.S.H. (préciser les dates d'obtention) :
-
-

Affectations successives du candidat dans un emploi relevant du domaine de l'A.S.H. :

Adresse et nature de l'établissement (1)	Fonction exercée	Période du ... au ...	Durée des services

(1) Ecole primaire (indiquer le handicap des élèves), S.E.S., S.E.G.P.A., E.R.E.A., I.M.E., E.P.A.,
E.R.P.D., C.M.P.P., R.A.S.E.D., ...

Certifié conforme,
Le Recteur d'académie ou le Directeur académique

ANNEXE 3

AVIS DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DIRECT DU CANDIDAT

Le candidat joindra une photocopie de son dernier rapport d'inspection.

Pour les personnels en fonction dans un établissement du second degré, deux avis sont à fournir : l'un par le chef d'établissement, l'autre par l'inspecteur compétent.

Cet avis, rédigé et argumenté, portera sur le candidat dans l'exercice de ses fonctions actuelles (présentation du candidat, expression et communication orale et écrite, capacité au travail en équipe, sens de l'initiative et de l'organisation, aptitudes pédagogiques, conscience de sa mission du service public, ...).

ANNEXE 4

AVIS DE LA COMMISSION D'ENTRETIEN SUR LA CANDIDATURE AU STAGE DE PRÉPARATION AU DIPLÔME DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION ADAPTÉE ET SPÉCIALISÉE DE : M

I. CAPACITÉ DU CANDIDAT À S'ENGAGER DANS LA FORMATION DIPLÔMANTE
(culture générale, curiosité intellectuelle et ouverture d'esprit, efforts de formation, ...)

TRÈS BIEN	BIEN	MOYEN	INSUFFISANT

II. CAPACITÉ DU CANDIDAT À EXERCER LES FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ
(capacité à analyser les fonctions exercées, connaissance des problématiques et structures de l'A.S.H., intérêt pour l'exercice de responsabilités de direction, ...)

TRÈS BIEN	BIEN	MOYEN	INSUFFISANT

III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CANDIDATURE
(expression et communication, aisance dans la relation, ...)

TRÈS BIEN	BIEN	MOYEN	INSUFFISANT

APPRÉCIATION GÉNÉRALE ET AVIS MOTIVÉ DE LA COMMISSION SUR LA CANDIDATURE

Beauvais, le